

En préambule, les Elus CFE-CGC/UNSA donnent lecture d'une déclaration préalable.

Ils souhaitent revenir sur les conditions dans lesquelles la Direction a souhaité clore l'information/consultation sur la cessation d'Activité d'**Orange Sports** au travers de la signature d'un protocole d'accord relatif à l'accompagnement social des salariés impactés.

Ils dénoncent le non-respect des principes de mise en place d'une négociation loyale et les allégations mensongères de convocation aux réunions de concertation. Ils estiment que **la crédibilité de la Direction des Ressources Humaines de la NAC est entamée** et que la mise en place d'un dialogue social constructif est maintenant fortement compromise.

Les élus CFE-CGC/UNSA s'en remettent désormais aux conclusions de **l'instruction judiciaire** de ce qu'ils considèrent comme de l'entrave caractérisée.

La Direction n'a pas souhaité répondre à cette déclaration préalable, estimant s'être déjà suffisamment exprimée à ce sujet.

## Présentation du projet C5 (nom de code du projet de déménagement à Chatillon)

La présentation est assurée par Alain André, Directeur Santé Sécurité Qualité de vie au travail pour le Groupe.

En ce qui concerne le projet **Eco Campus de Châtillon**, il explique qu'il a commencé à travailler avec ses équipes sur ce projet plus de quatre ans avant l'échéance, de manière à **associer, très en amont, l'ensemble des salariés concernés** et toutes les personnes devant participer.

En effet, la question du départ d'Issy-les-Moulineaux était récurrente. Plusieurs implantations ont été étudiées : celle de Châtillon était socialement acceptable et ce site apparaissait plus proche des lieux actuels d'activité sur lesquels travaillent les salariés.

Alain André souhaite que ce site de trois hectares soit un lieu de fierté, porteur d'image pour le Groupe. Il s'agira d'un Eco Campus, avec un plan d'eau et un parc intérieur arboré. Le parc mesure 1,5 hectare et comportera quatre groupes d'immeubles, soit 69 000 mètres carrés de bureaux et services associés tels que restaurant, salles polyvalentes, salles de réunion, etc.

Ce site qui pourra accueillir jusqu'à **4 000 personnes** sera à proximité d'un parc et de la Coulée Verte.

Le futur tramway, qui devrait être livré un an avant l'installation, sera situé à 400 mètres du site. Il existe aussi deux lignes de bus. **Le métro est à un kilomètre** ; le trajet à pieds dure entre **13 et 20 minutes. Les Vélib's et Autolib's seront également à proximité.**

La possibilité de mettre en place des navettes a également été évoqué par les élus CFE-CGC/UNSA qui se sont également assurés que le nombre de places de parking par salarié est supérieur au ratio habituel des constructions. En outre, 10 % des places seront réservés aux véhicules électriques.

Alain André affirme étudier les besoins naissants des salariés et exprimés par les Elus CFE-CGC/UNSA, notamment en ce qui concerne la création d'une crèche et d'une salle de sport sur le site.

**Le déménagement est prévu au premier semestre 2016.**

## Information / Consultation sur le rapport Perspectives Emploi Compétences (PEC)

Franck Manteau déclare qu'il s'agit d'une première présentation sur le périmètre PEC. Il explique que le rapport PEC doit donner de la visibilité sur les besoins d'effectif et la localisation géographique des effectifs.

Cet exercice doit permettre de définir une stratégie, afin de réaliser une projection des activités à trois ans et de disposer d'une vue sur une démographie à cinq ans. Pour l'heure, les données délivrées ne sont que des tendances.

En ce qui concerne le bilan emploi 2011, une relative stabilité des effectifs pour les CDD et les CDI a été constatée.

L'augmentation des CDD est liée notamment à la mise en place du projet New Deal (il n'était pas possible de recruter en CDI en 2011 sur ce projet).

En 2011, sept recrutements externes ont été enregistrés.

En 2010, douze départs définitifs ont été recensés, contre dix en 2011. Parmi eux, six correspondaient à des démissions et deux à des ruptures conventionnelles. Les autres départs sont des suspensions de contrat pour congé sabbatique, des essayages et des PPA.

Une très forte professionnalisation des métiers du Digital Marketing est attendue.

**Les élus CFE-CGC/UNSA donnent lecture d'une déclaration et adressent treize questions à la Direction.**

Ils rappellent que l'article L2323-4 du Code du travail précise que pour lui permettre de formuler un avis motivé, le Comité d'Entreprise doit disposer d'informations précises et écrites ainsi que de la réponse motivée de l'employeur à

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/contenus/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

ses propres observations. Ils revendiquent des données plus précises et plus détaillées, *a minima* par Lob Audience et Lob Contenus, voire plus précisément par Direction opérationnelle.

**Les membres du CE rendent un avis négatif et prennent une résolution renouvelant leur souhait de voir naître au sein du Groupe une organisation autour des Contenus et Services Digitaux, en cohérence avec les ambitions affichées et à la hauteur des enjeux de croissance de ces métiers.**

## Information / Consultation sur une réorganisation de l'UA jeux

Jean-François Rodriguez souhaite partager trois points sur l'évolution de l'organisation.

Sur le pôle Marketing stratégique et innovation, le poste « partenariat *gambling* » est modifié en poste « **responsable business development** ».

Le poste de responsable innovation et son management associé sont actuellement assurés par intérim. A ce sujet, la Direction pense que la responsable marketing stratégique et anticipation pourrait prendre aussi, dans sa charge de travail, toute la partie innovation.

Le poste de responsable innovation est transformé en poste de **responsable marketing opérationnel**.

Jean-François Rodriguez indique qu'une autre activité est en pleine croissance : **le cloud gaming**. Un poste pourrait être créé à ce niveau.

**Les Elus CFE-CGC/UNSA font part d'une liste de 63 questions.**

La Direction estime que plus de la moitié de ces questions est sans lien avec le CE.

**Les Elus adoptent une résolution prenant note du caractère limité de la réorganisation au sein de l'UA Jeux. En conséquence, ils considèrent qu'ils seront en capacité de rendre un avis sur ce sujet dès réception des deux fiches de poste des salariés impactés par ladite réorganisation.**

## Information sur le dossier Dailymotion

*Point reporté.*

## Budget CE

Hélène Tanguy rappelle que les Elus avaient posé une question liée au calcul de la dévolution à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Elle réitère la réponse faite lors du précédent CE. Ce décalage est justifié par l'accord du 18 avril 2011 sur la date et la durée des mandats, qui précise à l'article 3 : « *Il est à noter que dans ce cadre, la date de dévolution de gestion entre mandatures est fixée au 31 décembre 2011 quant au terme de la mandature 2009-2011, qu'il s'agisse des CE ou du CCES.* »

Par ailleurs, elle indique que les éléments sur le mode de calcul de la subvention se trouvent dans l'accord du 4 mai 2011 sur les ASC, avec un renvoi à l'accord du 13 janvier 2005.

Elle explique que la subvention est calculée globalement sur FT SA, Orange Distribution, Orange France SA et Orange Réunion. Elle est ensuite répartie au prorata des effectifs au 31 décembre 2011.

## Orange Sport (départ de P. Robert)

La Direction affirme que Pierre Robert conservera ses fonctions jusqu'à mi-juillet. Jean-Baptiste Maquaire le remplacera pour le suivi.

**Prochain CE Contenus : 12 Juillet 2012**

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/contenus/>

**Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :**